

Léonard Jean Léo (UMR 7018 Paris 3-CNRS & IUF)
 Barot Gilles (Secrétaire de *Langues de Bourgogne*),
 Jean-Luc Debard (président de la MPO)
 Darroux, Caroline (Université de Provence)

*Disparition, apparition et réapparition des langues de Bourgogne :
 de l'invisibilisation au nouveau regard*

« Je vais te dire qu'au début,
Lai pouèlée faisait feu de tout bois.
 C'est-à-dire qu'on n'avait point de démarche,
 on passait pour des rigolos auprès de tout le monde :
 les groupes folkloriques n'aimaient pas ce qu'on faisait,
 les universitaires ne comprenaient pas très bien non plus.
 On était un objet non identifié en quelque sorte »

(Pierre Léger, co-fondateur de l'association *Lai pouèlée*, enq. LLV 2010)

1. Problématique d'une recherche-action en domaine d'oïl

Une association qui s'est donné pour objectif de documenter une langue d'oïl et de susciter à partir de cette action une foule d'initiatives socioculturelles, de la récupération et de la réhabilitation d'instruments musicaux traditionnels à l'édition de récits de vie (cf. Guillaumeau & Degoy 2000) est-elle un *Objet Culturel Non Identifié* – un OCNI –, comme le suggère la citation en exergue du présent article ? En Après avoir en effet agi comme « agitateur culturel » motivé par la revalorisation du morvandiau-bourguignon, l'association *Lai Pouèlée* a fini par dissoudre son projet initial dans une constellation d'associations et d'opérations de revitalisation des cultures traditionnelles régionales, pour s'éteindre et finir par renaître sous une autre forme, à travers l'association « *langues de Bourgogne* », fondée à la fin des années 2000. En réalité, cette trajectoire n'a rien d'exceptionnel : la revendication de reconnaissance linguistique et la volonté de restitution des produits de la collecte ethnolinguistique des associations de promotion et d'élaboration du corpus des langues d'oïl sont inséparables de l'animation socioculturelle, qui passe le plus souvent par la pratique de ce qu'on pourrait appeler « l'ethnomusicologie appliquée », au point de reléguer le travail de collecte de données en langues vernaculaires et le travail d'élaboration du corpus et de revalorisation du statut de ces langues au second plan. Ce fut le cas en Poitou-Charentes, au sein de la fédération associative de l'UPCP, comme pour la constellation des associations reprenant le patrimoine ethnomusical ou ethnoculturel du Morvan, de la Bresse et du reste de la Bourgogne – au point que Pierre Léger, dans un entretien réalisé dans le cadre du projet LLV évoque le célèbre essai de Guy Debord *La société du spectacle* (Debord 1967), et la critique situationniste de l'aliénation (et de la réaliénation), dans le cadre de la société de consommation, par le spectacle et le spectaculaire.

L'appellation « *langues de Bourgogne* » recouvre des réalités complexes, la Bourgogne concentrant une pluralité d'espaces géolinguistiques dont la définition peut être problématique (Taverdet 1980). Le Bourguignon, ou « *Bourguignon-Morvandiau* » puisque telle est son appellation officielle depuis la publication du rapport Cerquiglini, s'étend sur une grande partie de la Bourgogne – un espace que l'on qualifiera de « central » – jusqu'au Langrois et au nord de la Franche-Comté. Le nord de la Bourgogne appartient toutefois à l'aire linguistique champenoise, tandis que l'ouest relève davantage des parlers du Centre. Le sud-ouest (Bresse au sud et à l'est de Louhans, Bresse Chalonnaise, Mâconnais et environs de Tournus) représente un espace de transition entre langues d'oïl et parler franco-provençal. Ce caractère prismatique des parlers bourguignons traduit la situation de carrefour qu'est la Bourgogne. Il y a donc avant tout *des* langues de Bourgogne et/ou *des* variétés dialectales d'oïl ou francoprovençales (au sud) de la Bourgogne et de ses marches concentriques, et non *un* dialecte bourguignon (cf. Taverdet 1980 et surtout Taverdet 1975-1980).

La situation de ces langues régionales ou minoritaires présente à la fois une *granularité fine* et une *topologie atomisée*, en archipel ou en réseau moléculaire de micro-aïres ou de « pays » où la langue vernaculaire continue de se manifester sous diverses formes de praxis culturelle : l'activité associative travaille des modalités correspondant aux stades 6 du modèle de Fishman (1991 et 2001), à savoir la

transmission par le voisinage et les communautés de pratique (Eckert & Wenger 2005) liées à l'éducation populaire, et au stade 5 pour le travail d'élaboration diamésique (codification, passage à l'écriture). L'échelle de vitalité de Fishman comporte huit degrés, du stade 8-, qui est celui de l'obsolescence, au stade 1, qui est celui de la revitalisation avec déploiement de toutes les fonctionnalités et revalorisation du statut (Fishman 1991, 2001). Une récente enquête universitaire¹ permet de les classer comme « langues en danger ». Une zone de résistance couvre actuellement le Morvan et ses confins (Nivernais, Auxois, Autunois, et très ponctuellement dans le Châtillonnais), et une partie de la Saône-et-Loire, notamment le Chalonnais et surtout la Bresse (qu'elle soit Chalonnaise, Louhannaise ou Franco-Provençale). Là, il est encore possible de trouver des locuteurs faisant preuve d'une compétence linguistique de très bonne qualité, les héritages culturels familiaux étant encore vivaces.

Comment interpréter cette *disparition* qui a lieu non pas partout, mais dans les creux larges et profonds de cette topologie en forme d'archipel ? Une disparition aussi partielle, qui laisse autant de centres aussi actifs, n'est pas une disparition à proprement parler : c'est une reconfiguration. Cette notion est fondamentale, et justifie le présent article, qui tente de présenter les enjeux de ce phénomène, dans une optique de recherche-action. Car si les langues de Bourgogne subsistent dans des « poches », c'est à la fois grâce à la vitalité et la consistance des tissus sociaux locaux, mais aussi grâce à un mouvement de la société civile en faveur du lien sociosémiotique que constitue la langue. Ce travail de la langue, sur la langue, avec la langue, ce travail du lien social, loin d'être un phénomène simplement identitariste et de repli, semble être, pour autant que nous avons pu le constater par l'enquête sociologique, un facteur de cohésion régionale, intergénérationnelle, à la fois innovant, ouvert au monde extérieur, et pluraliste dans ses méthodes, ses centres d'intérêt, ses objectifs et ses attitudes psychosociales. En somme, loin d'être une manifestation de repli localiste, il s'agit d'un mouvement de participation à la vie démocratique aussi bien locale que régionale et nationale.

Nous reprendrons ici les données et les conclusions d'une enquête menée dans le cadre d'un PEPS (2010) axé sur le diagnostic de trente ans d'activités de défense et de promotion des langues d'oïl par le milieu associatif. Jean-Leo Léonard (Université de Paris 3 - IUF & UMR 7018) et Liliane Jagueneau (Université de Poitiers – laboratoire FORELL) ont mené à bien en 2010 un projet intitulé *Les Langues et Vous* (depuis janv. 2010), PEPS (*Projets Exploratoires / Premiers Soutiens*, cf. <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/peps/PEPS.htm>) portant sur les initiatives d'aménagement linguistique associatif en langues d'oïl. Au centre du projet *Les langues et vous* : l'action et l'impact de la société civile sur le devenir de trois langues d'oïl (poitevin-saintongeais, gallo, bourguignon-morvandiau). Plus de trente acteurs associatifs qui contribuent à inventer des ressources et un avenir pour des langues vouées, sans cela, à l'assimilation silencieuse, ont été interrogés durant l'année 2010. L'analyse de ces récits de vie, transcrits et constitués en une base de données discursives, vise à articuler l'espace-temps des langues régionales entre héritage, introspection et synergie de divers agents de développement. Les entretiens, intégralement transcrits par Benjamin Patinaud, représentent environ 50h d'enregistrement audio et vidéo. Certains ont été transcrits en français (en ce qui concerne les entretiens en gallo et en morvandiau), d'autres directement en poitevin-saintongeais, en suivant autant que possible les conventions graphiques utilisées par les informateurs, en consultation avec eux ou à partir de leurs écrits. Ces entretiens constituent une documentation sous forme vidéo, audio et texte (environ 400 000 mots), en cours de correction et de révision par Liliane Jagueneau, appelée dans un futur proche à constituer une base de données accessible aux étudiants, aux chercheurs et aux membres des associations concernées. Une copie intégrale de tous les enregistrements réalisés, a été laissée aux associations locales, dans une logique de restitution immédiate, notamment à la MPO (*Maison du Patrimoine Oral* d'Anost, Morvan) pour l'ensemble des enquêtes réalisées en Bourgogne, à l'association Chubri pour les enquêtes dialectologiques. Le projet s'est orienté vers la réalisation d'entretiens biographiques, à partir de la méthodologie des récits de vie de Roos (école finlandaise de sociologie qualitative) autour des axes : Libre Arbitre interne et externe, Expériences Décisives, Sphère Privée *versus* Sphère Publique et Centres d'Intérêt. Un protocole d'enquête a été établi, en particulier pour permettre de disposer d'entretiens comparables, à partir d'un questionnaire construit autour de cinq axes :

PULM (SPr/SPu...)	Axe 1. Pratiques et usages de la langue minoritaire (langue régionale)	1 Pratique et usages écrits de la langue régionale
		2 Evolution de la situation de la langue régionale
		3 Auto-évaluation de la pratique personnelle
		4 Acquisition
		5 Répertoire linguistique

¹ G. Taverdet « *Adieu au patois ?* », Journée d'Etude de l'Ecole Doctorale, 27 mars 1999, Université de Bourgogne. Publiée par l'ABELL, 2000, Dijon.

		6 Domaines d'usage (sphères privée et publique)
		7 Changement de la pratique dans l'environnement
		8 Langue régionale et médias
MMA (LA)	Axe 2.1. Motivations et mode d'action	Pourquoi êtes-vous impliqué dans la promotion de la langue régionale/minoritaire ? depuis quand ? Comment avez-vous commencé ? Dans quelles conditions ? Objectifs ? Comment ? Quelles activités dans ce domaine ?
+CAAL	Axe 2.2. Complémentarité des Actions d'Aménagement Linguistique	ressources mises en œuvre par l'Etat et les institutions locales (subventions à l'édition, statut...) ? Obstacles ?
MP	Axe 3. Motivations et projections	En quoi action différente et complémentaire de celle de l'Etat ? Que feriez-vous si vous étiez chargé de mener une politique en faveur de la langue régionale ? Evénements marquants dans l'histoire de la langue pratiquée par les locuteurs (= du poitevin aujourd'hui) ?
EMAM (ED)	Axe 4. Evénements marquants de l'action militante	1. Moments les plus marquants de votre vie (souvenirs) 2. Moments marquants de votre action en faveur de la langue minoritaire ?
CILM	Axe 5. Centres d'intérêt et langue régionale	1. Principaux centres d'intérêt ? 2. Centres d'intérêt en rapport avec la langue minoritaire ? 3. En quoi la langue minoritaire est-elle intéressante et utile pour la société ? Comment peut-elle être un CI (Centre d'Intérêt) pour beaucoup de gens ?

Tableau 1. Protocole d'enquête du projet PEPS LLV, par Lilianne Jagueneau²

Trois enquêteurs : Jean Léo Léonard en Charente-Gironde (pour le poitevin-saintongeais), Bretagne orientale et Morvan-Bourgogne, et deux prestataires de service en Vendée-Deux-Sèvres-Vienne-Charente-Maritime ([Benjamin Patineau](#), [Marylène Nicolas](#)), ont réalisé les enquêtes sur trois zones d'oïl :

- Poitou et Saintonge (= Centre-Ouest de la France) : poitevin-saintongeais
- Bretagne romane (Bretagne orientale) : gallo
- Morvan-Bourgogne : morvandiau-bourguignon.

Par ailleurs, des enquêtes dialectologiques à proprement parler ont systématiquement été réalisées parallèlement aux entretiens avec les aménageurs, par Jean Léo Léonard, dans les trois régions linguistiques : en collaboration avec Eric Nowak dans les Charentes, la Gironde saintongaise, le Bouchage et le Civraisien (Poitou-Charentes) ou seul (île de Noirmoutier), en Haute Bretagne dans le pays rennais pour le gallo (en collaboration avec l'association Chubri principalement) dans le Morvan, le Châlonais et la Bresse en collaboration étroite avec Langues de Bourgogne et la MOP d'Anost. On peut dire que le nombre d'enquêtes dialectologiques – toutes menées à l'aide de questionnaires phonologiques ou lexicaux *ad hoc* – rivalise en nombre d'heures d'enregistrement avec les entretiens auprès des aménageurs. Ces matériaux ont été recueillis afin de vérifier les conditions de vie ou de survie des langues d'oïl en milieu rural : il importait de sonder le degré de vitalité de ces langues, ainsi que la qualité de la compétence linguistique des locuteurs – pour la plupart âgés de plus de 50 ou 60 ans – à manier les normes orales locales. Jean Léo Léonard a pu constater que ces langues sont encore employées avec une excellente maîtrise de la phonologie, de la morphologie et du lexique, mais que l'attrition du tissu social est si avancée qu'elles ont dépassé largement le stade de la vulnérabilité, selon les critères de l'UNESCO. Elles ont toutes les caractéristiques des langues en danger, voire en voie d'extinction : obsolescence par concentration dans la population âgée, totale perte de transmission intergénérationnelle, « générations perdues » de locuteurs monolingues en langue majoritaire, absence ou forte marginalisation sur les champs légitimés de communication extravernaculaire. Il importe de signaler que les entretiens auprès des aménageurs d'oïl ont entièrement été réalisés dans les langues en question, à quelques exceptions près. La technique consistait, pour le principal enquêteur Jean Léo Léonard, à poser les questions dans sa variété de poitevin quel que soit l'interlocuteur – poitevinophone ou non –, en la rendant aussi intelligible que possible. Cette posture du choix de registre d'oïl, en dépit de toute distance structurale au sein du continuum dialectal d'oïl, a permis partout de susciter les réponses dans

² Ce tableau est repris du texte du rapport d'activités remis au CNRS INS 21 en juillet 2011 par Lilianne Jagueneau, co-rédigé en collaboration avec Jean Léo Léonard.

les langues en question (aussi bien en poitevin-saintongeais hors du Poitou qu'en domaine gallo et morvandiau-bourguignon). En Charente, Jean Léo Léonard a réalisé ses enquêtes en poitevin, et en Poitou, un des deux enquêteurs associés, poitevinophone (Marylène Nicolas), a posé les questions en poitevin-saintongeais aussi systématiquement que possible. Un autre enquêteur a posé les questions en français, en sollicitant les réponses en poitevin-saintongeais aussi souvent que possible. La langue des réponses au questionnaire présente donc un intérêt aussi bien sociologique (pratique effective de la langue par les aménageurs) que linguistique et sociolinguistique (comparaison avec les enquêtes dialectologiques réalisées parallèlement).

2. La disparition en question : un concept plurivalent

Les premières conclusions de ce projet nous amènent à envisager le concept de *disparition* de manière plurivalente (non pas *ambivalente*, ce qui restreindrait le concept à une simple relation dialectique, mais *plurivalente*). Nous aborderons tout d'abord la double articulation de cette notion, du point de vue des normes et des modalités, puis le processus complexe de stigmatisation et de contre-stigmatisation qui est à l'œuvre, de manière évidente ou latente, pour évoquer enfin un possible renversement, de la disparition à la revitalisation des langues de Bourgogne. Nous sommes bien conscients que la réalité que nous ferons apparaître n'est qu'une représentation parmi d'autres, et qu'elle n'a pas vocation à établir un diagnostic définitif sur la « vitalité » des langues de Bourgogne au tournant de la deuxième décennie du 21^e siècle. Cependant, cette enquête a le mérite de solliciter le point de vue, les représentations et le discours en langue vernaculaire et sur les formes encore observables de ces variétés vernaculaires, de locuteurs aussi bien « militants » qu'« ordinaires » – quoique cette distinction soit somme toute ambiguë, dans la mesure où la résidualité des pratiques langagières fait potentiellement de tout usager de ces variétés une forme de « militant ». Plus qu'une « communauté linguistique », les locuteurs de ces variétés d'oïl (ou de francoprovençal, au sud de la Bresse, ou d'autres variétés de langues gallo-romanes parlées en Bourgogne) constituent donc avant tout une communauté de pratique, sur un continuum d'activités qui va de l'action associative, de l'activité de réflexion et d'usages diamésiques (écrit/oral) nouveaux de ces variétés, à une pratique de « mise en spectacle » de la langue dans son cadre patrimonial, sans exclure une pratique au quotidien, fortement associée à la pratique du français régional ou d'autres registres stylistique de français commun. Le point essentiel qui apparaît est que, si la langue tend à disparaître du tissu social dans toute son extension, et se retrouve concentrée sur une frange de population restreinte, plutôt âgée, elle ne reste pas moins présente comme un vecteur de socialisation et de représentations socioculturelles. Or, cette vectorialité n'est pas seulement identitaire, loin de là. Elle fait partie d'une constellation d'habitus et de pratiques de sociabilité, de savoir-faire, de projets d'animation socioculturelle, de représentations sociopolitiques. La langue locale est réinvestie dans la trame d'une sociabilité locale en perpétuel changement, qui ne cesse de retisser les liens des réseaux de pratiques langagières et culturelles, en fonction d'*a priori* éthiques – plutôt que sur la base d'un éthos essentialiste. Elle revêt une fonction symbolique mais aussi pragmatique : elle est non seulement un *lien social*, mais aussi un monde reconstruit, une relation au monde et une construction de monde (cf. Goodman 1978) dans le champ des savoirs, des opinions et des actions de la société civile locale et régionale.

Du point de vue des relations, la notion de *disparition* peut être analysée (tableau ci-dessous) **1.** par rapport à la norme et aux normes locale(s) et régionale(s) **2.** Par rapport aux réseaux et communautés de pratiques : cela fait référence à des locuteurs et souvent des « militants » qui travaillent sur le corpus et le statut de ces langues, notamment pour une nouvelle articulation entre pratique orale et fonction écrite ; **3.** Par rapport au changement de langue, notamment à l'assimilation.

3. A la configuration sociolinguistique	Substitution - SB	Processus Implantation - IM	Revitalisation - RV
	A/ privatif	B/ additif	C/ réactif
1. A la norme et aux normes	Attrition - AT	Individuation - ID	Superposition - SP
2. Aux réseaux, communautés de pratique	Disparition - DS	Apparition - AP	Réapparition - RP

Tableau 2. Grille d'analyse des champs et des processus liés à la « disparition » des langues

Du point de vue des modalités, des processus multiples font qu'une disparition, réelle ou annoncée, est tout autre chose qu'un simple *effacement*, ou « mort de langue », comme le suggère cette locution à teneur organiciste et biologiste³. En définitive, trois processus sont à l'œuvre : A/ *privatifs*, B/ *additifs* et C/ *réactifs*.

Ainsi, en termes de *réseaux* et de *communautés de pratique*, le parler d'oïl bourguignon a-t-il pu disparaître, c'est-à-dire s'effacer de nombreuses localités de Bourgogne où il était d'implantation historique, pour faire son apparition dans des quartiers de Dijon ou de Paris, à cause de l'exode rural ou d'autres formes de mobilités géographiques, et réapparaître finalement par le biais du retour au pays de retraités. Ce sont en général des locuteurs de qualité qui ont conservé un état ancien de leur « patois » (selon notre grille d'analyse, comme celle du tableau 2, leur *norme dialectale vernaculaire orale*), avec les traits de langue en usage pendant leur jeunesse. Ceux-ci font usage de la langue aussi bien pour se réintégrer dans la trame de la sociabilité locale, faisant ainsi réapparaître une pratique en déshérence, innovant souvent dans le cadre de liens avec le mouvement associatif dit « revivaliste ». Cette communauté de pratique diffère par sa dimension associative et éducative des réseaux « traditionnels », notamment par le travail sur l'écrit, qui se substitue ou s'ajoute aux pratiques orales vernaculaires (processus réactif de réapparition et de superposition)

Ces trois modalités (*privative*, *additive* et *réactive*) font éclater le concept de « disparition » et permettent de conceptualiser la notion de *substitution sociolinguistique*. En considérant le phénomène de disparition des langues comme un processus complexe par lequel les langues s'effacent, mais aussi se réactivent et s'adaptent, il s'agit de montrer que ce phénomène ne désigne pas un état lié au passé, mais bien un devenir et un enjeu politico-social extrêmement contemporain. Ce processus de mutation des langues de Bourgogne s'articule en effet à la manière dont les communautés de locuteurs parviennent à entrer dans l'Histoire nationale du 20^e siècle, caractérisée en France, par la marche vers le progrès et la modernité.

Cet extrait d'interview de Jean-Claude Rouard illustre les séries 2 et 3 du tableau 2 – respectivement le système de relations aux réseaux et aux communautés de pratique et à la configuration sociolinguistique en termes de stabilité ou au contraire, de changement de langue. Ces séries croisent les ordres d'une polarité qui va du privatif (disparition *versus* substitution) au réactif (superposition *versus* revitalisation, ou *réinnervation*, si l'on souhaite éviter l'usage de termes vitalistes), en passant par l'additivité (apparition *versus* implantation). On voit comment un sujet « accompli », dans la mesure où sa vie professionnelle a été couronnée de succès du point de vue de la mobilité sociale, qui a tout au long de son existence fait preuve également d'une grande mobilité géographique, a appris le morvandiau-bourguignon dans des conditions de transplantation, en milieu parisien. La description que ce témoin fait des conditions d'acquisition de la langue vernaculaire et de ses relations au français fait constamment alterner les termes des séries 2 et 3 du tableau 2, en les croisant avec les termes privatifs, additifs et réactifs de la polarité relative à ce qu'on n'appelle disparition que par commodité, de manière très approximative. On voit que la variété vernaculaire dont il est question, fait davantage son apparition et sa réapparition dans un mouvement de circulation Paris-Province et entre milieu « communautaire » contrôlé dans un esprit patriarcal par les « vieux » et milieu urbain de la capitale. La circulation agit comme un mouvement qui neutralise la disparition de la langue, et met en valeur aussi bien ses fonctions sociosémiotiques, sa valeur de lien social solidaire, que sa confrontation aussi paradoxale que dichotomique avec le français, en termes d'endogénéité (rappelée par les coups de cannes des anciens) et d'exogénéité (rappelée par les coups de règle du maître d'école, dans la logique du « zèle républicain »⁴). Le texte, dont nous n'avons pas conservé, par commodité éditoriale, les traits d'oralité vernaculaire⁵, reprend sous forme d'index les abréviations, en majuscules, correspondant aux concepts configurés dans la grille d'analyse du tableau 2 supra (**IM** pour implantation, **SP** pour superposition, **SB** pour substitution, **AP** pour apparition et **RP** pour réapparition).

³ L'ontologie des langues est d'ordre purement sociosémiotique, et non pas biologique : les langues ne sont pas des organismes vivants, mais des vecteurs sociosémiotiques de communication, de sociabilité et de construction de représentations psychosociales. La métaphore de la « vie et mort des langues », bien que certes commode et explicite, peut cependant conduire à un biais, oblitérant cette différence fondamentale de nature du fait sociolinguistique, en tant que phénomène sociosémiotique, et non pas biologique ni biosocial. Ce biais renforce les explications déterministes et la circularité des diagnostics sur l'état des fonctions et des usages des langues et des variétés linguistiques. Les grilles d'analyse catégorielles (GAC) présentées ici tentent de dépasser ce niveau réducteur du déterminisme biosocial (énoncés du type « seuls les anciens parlent désormais le dialecte D ou la langue L », etc.) et de la fatalité évolutionniste (« l'assimilation d'un dialecte D ou d'une langue L est aussi inévitable que la chute des feuilles en automne »).

⁴ cf. Lafont 2007 : 132-133, Martel 2007 : 69-72 et surtout, le récent film de témoignages de Michel Lafon (2007)

⁵ Le problème qui se pose ici concerne en effet d'une part la lisibilité pour le lecteur néophyte, d'autre part le délicat choix d'une graphie. Dans un article comme celui-ci, qui vise à une économie de moyens et qui centre le propos sur l'argumentation et la méthodologie, la question de citer les entretiens de nos enquêtes dans la forme d'origine – en morvandiau-bourguignon – reste secondaire.

JLL : Et puis comment as-tu appris à parler morvandiau ? Déjà pour commencer...

*JCR : Je suis né en plein Front Populaire, le 21 de juin 36, quand que c'était les congés payés qui sont arrivés⁶ et puis je suis né à Paris, je suis parisien. Je suis venu en Morvan, chez le grand-père et la grand-mère. Mon père et ma mère travaillaient sur Paris. Et puis je suis resté dans le Morvan toute la guerre. J'ai appris le morvandiau, parce que c'était la seule langue qu'on parlait dans le village **IM**. Et puis après [j'ai appris à] distinguer, à faire la différence entre le morvandiau et le français **SP** quand je suis arrivé en classe à X. Quand on était dans le village et qu'on parlait français, on recevait des coups de canne sur le dos des vieux. Fallait pas causer français **IM**. Puis quand j'étais à l'école et que je causais morvandiau, je recevais des coups du maître d'école sur les doigts **SB**. Ça fait la différence ! T'as vite fait de comprendre la différence, quand il faut que tu causes morvandiau et quand il faut que... Puis après je suis parti sur Paris et quand je suis arrivé sur Paris, c'était pas évident parce que j'étais dans des quartiers près de la Gare de Lyon, pas loin, puis là il y avait plein de morvandiaux **AP** aussi donc on causait morvandiau dans le quartier **AP**. Et puis on était à côté de la Gare de Lyon et puis tous les gens du pays qui arrivaient du Morvan **AP** le soir par le train, il y avait encore des trains à 11h le soir qui arrivait, et ben ils venaient à la maison ! Parce qu'il n'y avait pas d'hôtel, alors on causait morvandiau entre nous, en famille, chez mes parents **RP**. Chez mes parents il y avait tout le temps du monde. On faisait la fête, on allait voir les morvandiaux de Paris, on est resté en milieu morvandiau pendant bien des années **IM/RP**⁷.*

La notion capitale ici est celle de *circulation des langues* et des *registres* de langue, liée à la trame des solidarités – autrement dit, à des réseaux de migration provinciale et d'entraide. Cet extrait illustre l'usage que l'on peut faire de la grille du tableau 2. Le texte ci-dessous est une miniature diamésique produite par un membre du cercle des « patoisants de Saulieu », lors d'un micro-atelier d'écriture animé par Jean Léo Léonard en novembre 2010, à partir de prosopopées (descriptions d'animaux à la première personne du singulier). Ce document illustre l'individuation d'une norme (cellule 1-B de la grille du tableau 2) – une micro-norme diamésique parmi d'autres. Une telle production ne doit pas être jugée en fonction d'un idéal de codification ou de standardisation : le seul fait d'écrire en langue vernaculaire est un geste *additif*, qui teinte le *bilinguisme dialectal* d'additivité (en termes de *bilinguisme additif*)⁸. En nous en tenant toujours scrupuleusement à l'articulation logique de la grille du tableau 2, cette individuation de micro-norme réalisée au sein d'un cercle de travail sur la langue vernaculaire (le morvandiau-bourguignon) est certes imprégnée de superposition des contraintes orthographiques, syntaxiques et stylistiques du français commun. L'interférence, voire l'interpolation, est particulièrement évidente avec le sort d'un fait de

⁶ Le style retenu représente une retranscription en français du parler morvandiau, notamment les tournures de phrase et les expressions ; exemples, « quand que » pour « quand » et « et pei » ou « pei » (*et puis, puis*) pour simplement « et », qui scande la narration en morvandiau.

⁷ Voici une retranscription proposée par Jean-Claude Rouard : « Je suis né en plein Front Populaire, le 21 de juin 36, quanque c'étaient les congés payés qui sont arrivés, je suis né à Paris, ce qui fait que je suis parisien. Je suis venu chez le grand-père et la grand-mère. Mon père et ma mère travaillaient sur Paris. Et puis je suis resté dans le Morvan pendant toute la guerre. J'ai appris le morvandiau, parce que c'était la seule langue qu'on parlait dans le village (à part les Réfugiés, très nombreux, qui parlaient le ch'ti). Et puis après, j'ai appris à distinguer, à faire la différence entre le morvandiau et le français quanque je suis arrivé en classe. Quanqu'on était au village et qu'on parlait français, on recevait des coups de canne des vieux du pays sur le dos ; fallait pas causer français. Et puis quanqu'on était en classe et qu'on causait morvandiau, on recevait des coups de règle du maître d'école sur les doigts. Ça fait la différence, t'as vite fait de la comprendre la différence. Enfin, pas tous ! Et puis après, je suis parti sur Paris. C'était pas évident parce que j'étais dans un quartier populaire, avec la Gare de Lyon pas loin et plein de Morvandiaux. On causait morvandiau, mais aussi l'argot de la Bastille, et même un mélange ! Et puis, étant à côté de la Gare de Lyon, tous les gens du pays qui arrivaient du Morvan le soir par le train (il y avait des trains à 11h, qui arrivaient), ils venaient à la maison, parce qu'il n'y avait pas d'hôtel !!! Alors on causait morvandiau entre nous, en famille. Chez mes parents, il y avait tout le temps du monde, souvent aussi des « Coloniaux » morvandiaux venus d'Afrique On faisait la fête, on allait voir les Morvandiaux de Paris et danser aux bals de la Morvandelle. On est resté en milieu morvandiau pendant bien des années”.

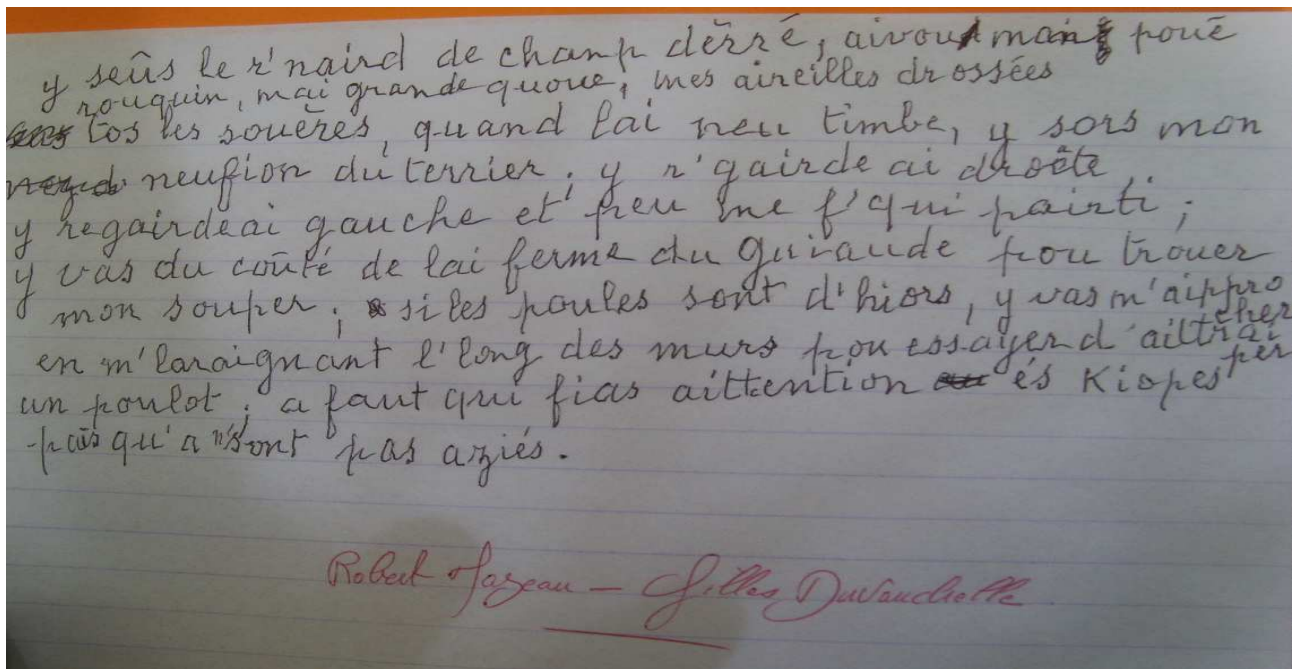
⁸ Cf. Contento & al. 2008. Le bilinguisme additif suppose, à la différence de la relation qui a longtemps prévalu en France vis-à-vis des langues régionales, que entre deux langues en présence, l'une majoritaire, l'autre minoritaire ou minorée, l'Etat, la société et les individus considèrent la langue minoritaire comme un facteur additif et positif pour la société et son avenir plutôt que comme un facteur soustractif ou négatif : comme un outil de progrès plutôt que comme un instrument d'arriération. On parle de *bilinguisme additif* dans le cas de politiques linguistiques développant l'éducation bilingue et favorisant l'égalité des chances entre langues en présence. Sans aller aussi loin dans ce cas précis, nous voudrions ici suggérer que l'individuation de normes orales locales ou diamésiques (y compris micro-diamésiques, comme dans ce cas précis), les phénomènes d'apparition et d'implantation ou de transplantation des langues dans un espace régional, national ou transfrontalier, sont autant de facteurs relevant de l'additivité, dans le domaine du multilinguisme. Rappelons que l'antithèse du *bilinguisme additif* n'est autre que le *bilinguisme soustractif*, qui s'avère être le modèle dominant sur le territoire français, malgré des aménagements très circonscrits dans les périphéries du territoire. Le *bilinguisme soustractif* est un puissant facteur de substitution sociolinguistique, c'est-à-dire menant à la disparition des langues et variétés vernaculaires minoritaires.

morphologie pronominale aussi massif que le pronom < i > pour « je », ici réalisé < y >, c'est-à-dire aligné sur le pronom anaphorique locatif du français « y », opacifiant les caractéristiques propres de la morphologie morvandelle. On dira certes que, soumis à un tel régime d'interférence par superposition de normes (conformément à l'esprit de la série 1, des relations à la norme et aux normes en présence dans les champs de compétences linguistiques des locuteurs), la langue d'oïl sera toujours perdante, ravalée à l'état de « patois » (cf. Boyer 2005 sur le *stigmat* du *patois*). Il n'en reste pas moins que cette inévitable dialectique d'individuation *versus* superposition trouve sa résolution ou sa synthèse dans la volonté d'écrire et d'effectuer un travail sur la langue, de mener à bien une activité diamésique⁹.

Prosopopée recueillie à l'atelier de patois de Saulieu, no. 2010¹⁰

« Y seûs le r'naird de champ derré, aivou man poué rouquin, mai grande quoue, mes aireilles dressées tos les souères, quand lai neu timbe, y sors mon neufion du terrier ; y r'gairde ai droète y regairde ai gauche et peu me f'qui pairti ; y vas du coûté de lai ferme du guiaude pou trouer mon souper ; si les poules sont d'hiors, y vas m'approcher en m'laraignant l'long des murs pour essayer d'aittraiper un poulot ; a faut qui fias aittention és kiopes pais qua n'sont pas aziés ».

« Je suis le renard du champ derrière. Avec mon poil roux, ma grande queue, mes oreilles dressées, tous les soirs, quand la nuit tombe, je sors mon museau du terrier. Je regarde à droite, je regarde à gauche et puis me voilà parti. Je vais du côté de la ferme du Claude pour trouver mon souper. Si les poules sont dehors, je vais m'approcher, en rasant les murs pour essayer d'attraper un poulet. Il faut que je prenne garde aux [kiopes ??] parce qu'ils ne sont pas commodes.



3. La résilience du stigmat comme condition de l'action

L'analyse du processus de disparition linguistique nécessite donc de recourir à un modèle socio-linguistique qui permette d'établir les facteurs sociaux d'évolution des langues de Bourgogne. La principale source théorique de notre réflexion est la modélisation dialectique du stigmat psychosocial développée par Ervin Goffman en 1963. Il s'agissait pour Goffman de créer une macro-catégorie à l'aide de la notion de

⁹ Rappelons qu'on désigne par ce terme le fait de faire passer la variation de la langue par différents media, de la médiatiser, notamment par le vecteur de l'écrit, au lieu de la seule oralité, cf. pour ce concept de « variation diamésique », qui équivaut au champ de la variation écrit/oral, Mioni 1983. Ce concept est abondamment utilisé en sociolinguistique outre-alpine, mais encore peu utilisé en France. On lira cependant avec intérêt les travaux pionniers de Fabrice Jecic, au sujet des systèmes graphiques d'oïl (Jecic 2004, 2003, 1995).

¹⁰ V. <http://ap.saulieu.pagesperso-orange.fr/> pour plus d'informations sur ce cercle de « patoisants » en Morvan.

stigmaté (*stigma*), afin de définir un instrument de catégorisation sociale, comme ici la diglossie. La disqualification, la stigmatisation des langues régionales est en effet une condition *sine qua non* de leur disparition. Les explications d'ordre interne (proximité du français standard) ou sociologique (déclin du monde agricole et rural, étiolement des anciennes sociabilités agraires, progrès des techniques, urbanisation, mobilités, etc.) ne suffisent pas à rendre compte de leur recul car rien *a priori* – si ce n'est précisément la stigmatisation, la déqualification dont ces langues ont été victimes – n'empêchait leur adaptation à la modernité. Est-ce le fruit du hasard si c'est dans le Morvan que le vernaculaire d'oïl bourguignon s'est longtemps maintenu, et encore aujourd'hui ? Dans une région non pas tant isolée, que marquée par une relation d'échange inégal particulièrement criant vis-à-vis de la capitale. Comme si le poids des contradictions d'un modèle de développement national avait suscité une réflexivité et un sens critique dans une périphérie conscientisée, sur le plan politique¹¹.

Les données des enquêtes du projet PEPS permettent de définir 12 formes de stigmatisation – inspirées des douze catégories retenues par Erving Goffman dans son analyse des contacts entre personnes stigmatisées et la « norme » du milieu ne partageant pas le stigmaté (Goffman 1963) – codifiées dans une grille d'analyse catégorielle à laquelle nous nous référerons désormais sous le label GAC NEG.

Grille d'analyse catégorielle négative n°1 label GAC NEG <i>les formes de la stigmatisation goffmanienne</i>		
1-	5-	9-
ACCEPTATION AP	GHETTOÏSATION GH	CONFORMISME CF
2 -	6 -	10 -
VICTIMISATION VT	INCORPORATION IC	PROVOCATION PR
3 -	7 -	11 -
COMPENSATION CP	EUPHEMISATION EU	NORMIFICATION NF
4 -	8 -	12 -
RESILIENCE RS	IDEALISATION ID	ACCULTURATION AT

Tableau 3. Grille d'analyse du stigmaté, selon les concepts d'Erving Goffman [1963]-1975

Selon Goffman, la situation de l'individu stigmaté dans sa vie sociale se caractérise par *l'acceptation* (AP 1- dans la grille supra) en tant que formes de résignation et de justification idéologique, assumée, des stéréotypes discriminants. Une autre tendance est la *victimisation* (VT 2-) : « la personne stigmatée se trouve exposée à toutes sortes de charlatans qui viennent lui vendre des remèdes contre le bégaiement, des éclaircisseurs pour la peau, des appareils pour grandir... » (Goffman 1975 : 20). Nous entendons cependant ce terme comme une modalité directement liée à l'acceptation : le sujet stigmaté se fait une raison de sa condition. Par exemple, le « patoisant » accepte non seulement le cadrage disqualifiant qui est fait de sa langue en tant que « français déformé », « français écorché », en

¹¹ Le texte en annexe 1 illustre cette relation de méfiance de la périphérie vis-à-vis du centre et en particulier vis-à-vis d'un modèle d'aménagement positiviste du territoire, sans cacher les contradictions locales. Mais surtout, ce qui est frappant en Morvan, c'est d'entendre invariablement parler de la condition extrêmement injuste des nourrices morvandelles, qui se rendaient à Paris pour de nombreuses années, alimenter les enfants des familles riches. Non pas qu'elles fussent maltraitées dans les familles parisiennes, bien au contraire, mais parce que cet échange inégal (bien être et émoluments avantageux contre migration des femmes et destructuration des familles locales, où les pères de famille se retrouvaient seuls à élever les enfants) perturbait la structure familiale, dont on connaît depuis les essais d'Emmanuel Todd l'importance sur les orientations politiques des populations. Un autre thème souvent évoqué par les gens du Morvan est l'échange inégal concernant l'approvisionnement en bois de la capitale. La circulation des nourrices causait la mort de nombreux enfants en bas-âges trop tôt sevrés, et le flottage de bois causait de nombreuses pertes en hommes. Ces effets collatéraux de l'échange inégal, qui touchaient la structure familiale de la population morvandelle, n'ont pas généré un ressentiment au contraire, un discours parallèle sur la capacité du Morvan à accueillir et à intégrer des orphelins et des pupiles de la nation va précisément dans le sens opposé –, mais ont probablement favorisé une posture critique face au centre et face à l'acculturation. Nous fondons ces remarques sur nos observations de terrain, à partir du recoupement de nombreux entretiens, aussi bien avec les aménagés d'oïl locaux qu'avec des informateurs auprès desquels nous avons réalisé des enquêtes dialectales.

somme, en tant que « langue-déchet », selon les termes de Vianney Piveteau, [mais il accrédi-te l'idée que cet état dégradé de sa langue est déterminé par des](#) conditions socioculturelles désavantageuses, contre lesquelles il ne peut rien : en tant que langue du milieu paysan ou rural, langue des illettrés, langue handicapante pour la mobilité sociale. Par ailleurs, le sujet stigmatisé tire parti de ce qu'Erving Goffman appelle les « *petits profits* » : autant de « moyens raisonnables de fuir la compétition et [qui assurent une] protection contre la responsabilité sociale » (*idem* p. 21). C'est ce que nous rangeons dans la grille en 3-, sous le terme de « compensation » (indice **CP 3-**). Entre également dans cette catégorie le « cadre enchanté » des souvenirs d'enfance, et tous les référents projetés sur un « âge d'or » passé – ces deux derniers termes relevant de l'idéalisation, indexée **ID 8-** dans la grille **GAC NEG**.

Ces trois termes, d'*acceptation*, *victimisation* et *compensation*, peuvent aboutir à des formes de résilience (le terme **RS 4-** dans la grille), en tant qu'équilibre des affects atteint plus ou moins tardivement dans le cours de la vie : la gêne occasionnée par le stigmaté ou le facteur de handicap se résorbe : le sujet a évacué toute honte et tout ressentiment, et a appris à s'accomoder de son attribut négatif. Il s'en sert même comme un vecteur de relations avec le milieu local. Pour les sujets aujourd'hui retraités, la période de la victimisation la plus intense a souvent été la confrontation avec les normes institutionnelles de l'école, comme le suggéraient les extraits précédents. Mais avec le temps, cette confrontation a fait place à des formes moins contraignantes (ou du moins, moins sanctionnées) de socialisation dans la langue ou par les langues et les normes, favorisant la compensation (dans des rapports gratifiants avec le milieu local), puis la résilience. L'adaptation des concepts goffmaniens aux situations patoisantes nous pousse à développer en extension l'application de ses concepts, et de recentrer sur les relations internes au milieu plutôt que, comme il prend parti de concevoir sa réflexion, sur ce qu'il appelle les « contacts mixtes ».

L'intensification des relations avec le milieu homoglotte « patoisant » prend des formes de ghettoïsation (**GH 5** – dans la grille) : on ne parle le vernaculaire que dans des cercles bien définis, liés le plus souvent à des métiers peu qualifiés, relevant du secteur primaire (agriculture, pêche, industrie, mines), ou avec les générations les plus âgées. A ce titre, le sujet vit sa relation au vernaculaire comme un vecteur d'incorporation dans le milieu local (**IC 6** – dans la grille). Ce milieu répartit avec soin les usages et les conventions de choix de registres du répertoire linguistique : on ne parle pas « patois » avec n'importe qui, ni n'importe quand et n'importe où. Un ensemble de règles comportementales strictes régit la distribution fonctionnelle des codes selon les conventions diglossiques. Ces règles appartiennent à un complexe bien plus étendu d'attributs et de relations – depuis les habitudes vestimentaires à la démarche, aux postures et attitudes, « gouaille » et autres modalisations du cadre des interactions manifestant l'appartenance à un milieu donné, rural ou « populaire ». L'étiquette conformisme (**CF 9 -**) dans la grille rend compte de cet aspect. Cette notion en domine une autre : la normification (indexée **NF 11 -**)

Goffman mentionne également le « masque de l'adaptation complaisante », qui pousse à l'euphémisation (cf. index **EU 7 -**) – les termes alternatifs comme « la langue du pays », « le savoureux parler », et de nombreux termes érudits, voire pédants, comme « parlure », ou « dialectophone » pour « sujet patoisant », dans la littérature linguistique.

Goffman mentionne le « syndrome de l'isolé volontaire », la « curiosité morbide des normaux », qui peut donner lieu à la « bravade agressive » : « les individus stigmatisés – du moins ceux qui le sont « visiblement » ont des raisons particulières de sentir que les situations sociales mixtes tendent à produire des interactions flottantes et angoissées » (p. 30). Il ajoute : « il s'ensuit un repli sur soi et un « repli sur autrui » qui se traduisent pathologiquement dans l'interaction : c'est le malaise ».

En tant que situation disqualifiée d'ordre collectif, la condition patoisante diffère fondamentalement de ces caractérisations, qui s'appliquent davantage aux deux autres formes de stigmates (les difformités corporelles et les tares du caractère), même si nous avons rejeté le terme de « stigmates tribaux ». Ce caractère grégaire ou communautaire est exprimé par des index que nous avons déjà passé en revue : **CF 9-** et **NF 11-** : le conformisme se manifeste par toute une série de micronormes locales, qui font que l'arbre cache la forêt : le campanilisme ou esprit de clocher domine dès qu'il s'agit d'envisager l'extension géographique et culturelle de la langue. On reconnaît les normes locales les plus proches, mais on passe à la lingua franca, le français régional, lorsqu'on rencontre des locuteurs d'un bourg ou d'une localité insolite, parfois distante de seulement une vingtaine de kilomètres, en dépit de différences minimales. La prolifération des petites normes, dont rend compte la normification (**NF 11-**), s'avère un principe incontournable, tout autant que le caractère oral, vernaculaire, de la norme locale – jetant le discrédit sur toute forme de codification et de standardisation à échelle supralocale. Par ailleurs, le sujet patoisant a tout loisir de s'adonner à des formes de provocation (**PR 10 -**) plus ou moins explicite vers le milieu ou hors du milieu :

usage du « patois » à des fins de communication cryptée « en parlant vite devant les Parisiens pour ne pas être compris », contes de mensonges et histoires invraisemblables pour confondre les béotiens qui découvrent la campagne et les « richesses et saveurs du pays ». L'idéalisation (**ID 8 -**), qui se manifeste par des récits légendaires, toute une gamme de récits des origines, une foule de contradictions sur « le patois, notre belle langue du pays », qu'on n'a ni transmis à ses enfants et parfois ni appris de façon convaincante, participe de cette logique d'acculturation (**AT 12 -**), qui ferme la boucle d'un cycle d'assimilation qui commence avec l'acceptation et la victimisation, passe par la ghettoïsation et l'incorporation plus ou moins réussie ainsi que par le conformisme et la *normification*, pour aboutir à une relation différée, voire embarrassée et embarrassante avec la langue. L'euphémisation et la provocation accompagnent d'ailleurs plus intensément cette résolution du parcours diglossique que le parcours qui mène de l'acceptation à la résilience, envisagé plus haut. Dans tous les cas, toutes les conditions sont réunies pour que la langue reste confinée, enclavée et attachée de manière fusionnelle au milieu. Tous les éléments de la situation d'attrition patoisante sont réunis, et favorisent d'ailleurs une longévité différée, remarquable à bien des égards : depuis plus d'un siècle on prédit la « mort des patois », tandis que c'est plutôt à une lente agonie que l'on assiste. On comprend mieux, à observer la trame des relations entre ces douze processus stigmatisants, pourquoi et comment la situation patoisante a pu perdurer de manière aussi équivoque. On devine également à quel point cette dynamique ne se laisse pas renverser aisément. Nous allons pourtant voir, à travers le modèle GAC POS. Et son application sur le discours des aménageurs d'oil, comment à cette trame peut se substituer une antithèse qui s'avère opératoire, en dépit des pesanteurs du milieu, des résistances institutionnelles, des rigidités idéologiques d'ordre diglossiques et d'un manque flagrant de moyens matériels et financiers.

On devine à quel point cette dynamique ne se laisse pas renverser aisément : elle est suffisamment dense et totale pour écraser le sujet, comme le constate Robert Lafont dans son analyse de la névrose diglossique (*Lafont 2007* : 132 et sgg.). Nous allons pourtant voir comment à cette trame peut se substituer une antithèse qui s'avère opératoire, en dépit des pesanteurs du milieu, des résistances institutionnelles, des rigidités idéologiques d'ordre diglossiques et d'un manque flagrant de moyens matériels et financiers. Il faut en effet questionner son envers, ou plus exactement son renversement : un renversement dialectique, terme à terme, est conceptualisable, définissant ainsi le champ du stigmaté et des opérations de stigmatisation ou de contre-stigmatisation. D'où la grille suivante en 4.1, **GAC POS**, qui inverse les termes négatifs de la grille précédente. La grille 4.2. met les deux modèles en regard, en ne retenant que les index servant à l'analyse du discours des aménageurs.

Tableau 4.1. Grille d'analyse du « retournement du stigmaté » par l'action (diagnostic du projet PEPS 2010)

Grille d'analyse catégorielle n°2 label GAC POS <i>Transcender le stigmaté chez les « micro-aménageurs d'oil »</i>		
1 +	5 +	9 +
Conscientisation	Désenclavement	Innovation
2 +	6 +	10 +
Protagonisme	RÉticularité	Transgression
3 +	7 +	11 +
Individuation	DÉnominatIon	Normalisation
4 +	8 +	12 +
Polyvalence	Pragmatisme	Médiation

Ainsi, la conscientisation (indexée **CS 1+**) transcende l'acceptation. Elle en manifeste le dépassement, l'émancipation, tout comme le protagonisme (**PG 2+**) est la réaction volontariste en rupture avec la victimisation. Le désenclavement (**DC 5+**) libère de la ghettoïsation, tout comme l'action de tisser un réseau complexe de relations associatives, coopératives, d'ordre bénévole ou lucratif, autrement dit, la réticularité (**RT 6+**), dépasse le simple niveau de l'incorporation communautaire – plus communément appelé « communautarisme ». Au conformisme des cadres de l'expérience diglossique en tant que relation hiérarchisée entre normes – la norme véhiculaire ou le français commun dominant la norme et les multiples

normes vernaculaires dialectales ou « patoisantes », l'action « militante » en faveur du vernaculaire, représente une transgression des cadres reçus, qui dépasse de loin la simple provocation¹² du sujet diglotte, pour produire en outre de l'innovation (IV 9+). Dans cette mouvance, le diglotte devient bilingue protagoniste. Il défend l'individuation (ID 3+) de sa langue, bien au-delà d'une simple compensation folklorisante et compatissante pour le « bon vieux parler de chez nous ». Dans ce nouveau cadre d'expérience (cf. Goffman 1991), la revendication de l'individuation de la langue vernaculaire, tend à transcender la multiplicité des formes de normification locale et restreinte afin d'envisager des formes de normalisation (NM 11 +) des relations de statut et de fonction entre les deux pôles du répertoire linguistique (vernaculaire et véhiculaire). Le sujet bilingue agissant en tant que protagoniste des processus d'individuation et de normalisation, dépasse la simple résilience et l'idéalisation.

Il est amené à développer sans cesse des formes de polyvalence (PV 4+), tant dans ses attitudes, ses jugements, ses formes d'adaptation à la dualité de la situation diglossique telle qu'elle est et telle qu'il contribue à la modifier par ses idées et ses initiatives. Pour ce faire, il développe une attitude pragmatique (PM 8+) face aux cadres et aux situations de contact avec une multiplicité de milieux : autant le « milieu patoisant » que les milieux institutionnels (écoles, médias, ministères et délégations ministérielles, et la complexité de l'univers associatif). Il est désormais engagé dans une activité stratégique de médiation (ME12+), qui transcende de loin la seule issue de l'acculturation – autrement dit, de l'assimilation –, qui était le seul horizon de l'ancien cadre diglossique de l'expérience. Le tableau 4.2 récapitule dans deux volets les indices de la Grille d'Analyse Catégorielle (GAC) qui nous servent à analyser et commenter, dans une perspective de sociologie qualitative analogue à celle de Boltanski & Thévenot (1991), les motivations, les réalisations et les objectifs des aménageurs d'oïl interrogés dans le cadre du projet PEPS LLV 2010.

GAC NEG : Stigmaté			GAC POS: contre-Stigmaté		
1 -	5 -	9 -	1 +	5 +	9 +
AP	GH	CF	CS	DC	IV
2 -	6 -	10 -	2 +	6 +	10 +
VT	IC	PR	PG	RT	TG
3 -	7 -	11 -	3 +	7 +	11 +
CP	EU	NF	ID	DM	NM
4 -	8 -	12 -	4 +	8 +	12 +
RS	IL	AT	PV	PM	ME

Tableau 4.2. Matrice d'index des Gac Neg et Gac Pos des récits de vie des aménageurs d'oïl

4. Exemplification de la dynamique résiliente

Nous allons illustrer ces notions à l'aide d'extraits d'enquêtes auprès des membres d'associations de Bourgogne travaillant depuis quarante ans à la collecte et à la valorisation du patrimoine immatériel (langues et cultures régionales). L'application des deux grilles précédentes permet de mesurer les enjeux et les acquis, mais aussi les bifurcations, les réorientations, les activités de construction et de reconstruction de ce patrimoine : la trame hodologique¹³ de l'activité de conservation, élaboration, revitalisation et, en somme, de la participation. Notre méthode d'indexation est entièrement inspirée de la méthode astucieusement utilisée par Boltanski & Thévenot (1991). Nos choix d'indexation suivent les principes énoncés plus haut dans l'explicitation détaillée des deux grilles d'analyse goffmanienne et postgoffmanienne, mais tout comme Boltanski & Thévenot lors de la rédaction de leur ouvrage sur la justification des discours socioéconomiques, il va de soi que le lecteur reste libre de nous contredire et d'envisager pour son compte d'autres qualifications des propos de nos informateurs. Cette liberté de lecture sera tout aussi légitime que notre

¹² L'instrumentalisation de la *provocation* dans les contacts entre personnes stigmatisées et le milieu stigmatisant est décrit de manière saisissante par Ben Rampton à partir d'exemples de « micropolitique interactionniste » à travers les échanges verbaux quotidiens dans les écoles multiethniques anglaises contemporaines (Rampton 2001).

¹³ L'*hodologie* désigne la sinuosité d'un parcours, d'une trajectoire d'un point à un autre. C'est un concept géométrique, utilisé également dans la description de systèmes complexes riches en connexions et en circuits, comme dans l'observation des échanges neuronaux. Ici, ce terme s'applique au parcours que les discours et les représentations ou les faits mentionnés tracent implicitement dans le cube que forment les deux grilles GAC NEG et GAC POS du modèle de stigmatisation et contre-stigmatisation des tableaux 3 et 4 supra. Car ces deux plans dialectiques doivent être mis en regard, projetant leurs représentations l'un sur l'autre, en interaction ou créant des champs de réaction, d'attraction et de répulsion.

liberté d'interprétation, qui n'a pas prétention à se poser comme définitive.

Les deux premiers extraits font apparaître la trame des liens et des relations en réseau (la réticularité), par laquelle se tisse l'initiative (le protagonisme), l'innovation, menant à une médiatisation nouvelle de la langue et de la culture stigmatisées, comme le suggère la densité des indices tels que PG, RT, ME, IV.

Pierre Léger, co-fondateur de Lai Pouèlée et de Langues de Bourgogne

JLL : Et tu es connu pour avoir été l'un des membres fondateurs de *Lai Pouèlée* ^{Pg 2+}.

PL : Oui, en quelques minutes, je vais pas pouvoir te raconter tout parce qu'il y a trop d'imbrications l'une dans l'autre ^{Rt 6+}. Pour pouvoir démarrer, il faut qu'il y ait des rencontres ^{Dc 5+}.

Il y a des rencontres qui se sont faites dans un stage de la Fédération des œuvres laïques à Château-Chinon ^{Me 12+}, autour de la tradition en général, de la musique, de la mémoire, de tout, qui a permis de constituer un groupe qui a décidé dans les années 1976 de fonder cette association qu'on appelait *Lai pouèlée* ^{Iv 9+}. *Lai Pouèlée*, pourquoi ce nom-là ^{Dm 7+} ? Parce que *Lai pouèlée* c'était une fête de fin de moisson où ceux qui avaient... Ça symbolise le travail d'un côté et la fête de l'autre ^{Pm 8+}. Alors on a choisi la poèlée [car] en Bourgogne, c'est la fête des vendanges, et « lai pouèlée » dans le Morvan, c'est la fête des moissons. Mais c'est le même mot et c'est un mot qui symbolise la fête et le travail en même temps. Et c'était une association pour l'expression populaire en Morvan ^{Revit ++} et on était une poignée, une quinzaine de personnes, qui ont fondé l'association ^{Rt 6+}, et qui ont été – là il faudrait quand même raconter l'histoire sur les dernières décennies du 20ème siècle – [on était] les « bouteux de feu » ^{Pg 2+} de pas mal d'initiatives et de pas mal d'associations qui existent aujourd'hui, dont l'UGMM, Mémoire Vive, Langues de Bourgogne et d'autres encore ^{Me 12+}. Alors tout te raconter c'est [difficile] et puis ma mémoire n'est plus aussi vive qu'elle ne l'était.

PL : Ça y est ? Bon alors, à l'origine, avant de commencer – savoir qui de la poule ou l'œuf est la première, je n'en sais rien – il y avait un groupe d'étudiants sur Dijon qui s'étaient rassemblés autour – disons – de la musique populaire, la mémoire populaire, intéressés par ce que se passait dans le monde au niveau médiatique, musical, linguistique, etc. ^{Me 12+}. Et en même temps, [c'était des gens] sensibles à leurs propres racines : le Rémi Guillaumot, moi et puis quelques autres dont je ne me rappelle plus forcément tous les noms un par un. Voilà, le groupe d'étudiants de Dijon. Il y avait un autre groupe de – on va dire – militants associatifs sur la Nièvre autour de Louis Juvet en particulier, et puis quelques autres... ^{Rt 6+}.

La réflexivité, la conscience du caractère expérimental, éclectique, de l'initiative et de cette forme d'innovation sont nettement visibles dans l'extrait suivant. Plus qu'un droit à l'improvisation et à l'amateurisme, c'est la dynamique de pluralisme et de créativité qui prédomine.

PL : Je vais te dire qu'au début, *Lai pouèlée* faisait feu de tout bois ^{Pv 4+}. C'est-à-dire qu'on n'avait point de démarche, on passait pour des rigolos auprès de tout le monde ^{Gh 5-} : les groupes folkloriques n'aimaient pas ce qu'on faisait, les universitaires ne comprenaient pas très bien non plus. On était un objet non identifié en quelque sorte ^{Iv 9+}. C'est-à-dire qu'on s'intéressait aussi bien à la botanique, la flore, l'habitat... ^{Pv 4+} Et donc il y a eu des collectages, des enregistrements, il y a eu des concours de langue, de textes ^{Me 12+}. Il y a eu des gens qui écrivaient des textes qu'on lisait et qui publiaient dans une revue qui datait d'une vingtaine d'années et qui s'appelait l'Almanach du Morvan. Et donc on a eu pas mal de textes, de choses écrites, de choses collectées ^{Me 12+}. J'en ai là. Mais ce qui est caractéristique, c'est que *Lai Pouèlée* n'ait pas eu une démarche – je vais te dire – méthodique.

Ce discours autocritique contraste avec le discours patrimonialiste, sur lequel s'appliquent les indices du tableau 2 (ATTR, DISP, REVIT). On voit que la rhétorique n'est pas uniquement vitaliste (ou revivaliste) : elle est parcourue d'une réflexivité qui atténue le patrimonialisme de la démarche, et qui associe cette dernière davantage à une forme d'encyclopédisme et d'universalisme – le savoir local comme prisme du savoir global.

PL : On avait la conviction qu'il fallait sauvegarder un certain nombre de choses qui étaient menacées ^{Attr -}, comme on s'est rendu compte que cette idée-là existe depuis des siècles, que les folkloristes du début du siècle avaient déjà eu cette idée, une urgence à sauvegarder un certain nombre de choses importantes ^{Disp -}. Ça c'est sûr. On avait deux sentiments : cette nécessité de sauvegarde et puis une certaine nécessité revendicative, en disant « Le Morvan n'est quand même pas un pays perdu » ^{Revit ++}

et on restait dans une logique Morvan à l'époque. La vision de la Bourgogne n'est venue que bien après, pour nous, en tout cas pour moi.

Dépasser l'analyse du stigmat sociolinguistique par celle du renversement en contre-stigmat permet donc d'observer la capacité de résurgence de l'objet linguistique, et de ne pas se restreindre à l'analyse d'un « état de la langue » qui se contente de donner une photographie figée d'un matériau extrêmement mouvant. L'individu locuteur retrouve la place centrale d'acteur de sa langue, ainsi que ses motivations et sa subjectivité, assumée de manière réflexive, plutôt qu'une servilité à des principes généraux, d'ordre patrimonialiste ou matérialiste. Par l'analyse qualitative faisant jouer des espaces catégoriels comme ceux de la grille 4.2, le chercheur évite l'écueil qui consiste pour le linguiste à asseoir, lors de ses enquêtes, l'idée de la langue régionale comme langue dominée, en ne considérant que sa désintégration et la passivité du locuteur impuissant. Tel est le sens du travail d'enquête et d'indexation des discours (récits de vie et questionnement réflexif des pratiques de langue) auprès de « micro-aménageurs bourguignons », membres d'associations travaillant depuis quarante ans à la collecte et à la valorisation de ce patrimoine immatériel régional dans le cadre du projet *Les Langues et Vous*, enquêtes de Jean Léo Léonard en Morvan et en Bresse, novembre 2010, en partenariat avec la MPO).

Au terme de cette enquête, il apparaît que le processus de résilience/remise en valeur/revitalisation de ces mêmes langues devient opératoire grâce au tissu associatif qui permet de mettre en réseau et de donner une ampleur régionale sans équivalent au travail sur les langues. Ces actions réalisent actuellement quatre types d'actions : 1) la stimulation orale sous la forme de veillées organisées dans des villages de l'Auxois sud, du Chalonnais, à la MPO (à Anost ou à la Grange Rouge (en Bresse), ou d'atelier de patois (Auxois-Sud, Saulieu, etc.) 2) des opérations de sauvegarde, à l'échelle régionale, par les diverses associations impliquées (*Mémoires Vives*, etc.), 3) le développement de réseaux de reconstruction et de développement des nouveaux territoires ou espaces de diffusion de la langue (radios associatives, Eole à Saulieu, Radio-Morvan à Château-Chinon, ou les sites internet bourguignons, comme gensdumorvan.org ou memoiresvivantes.org) et enfin 4) le développement de centres de ressources ou d'institutions, comme la MPO, les écomusées, les bibliothèques, l'Université, etc.).

5. Perspectives

Pour l'avenir, deux axes principaux se profilent, comme autant de perspectives qui intéressent au premier chef les collectivités locales, que nous invitons à soutenir notre projet consistant à cultiver la pratique et la connaissance des langues de Bourgogne¹⁴ :

1) La Recherche-Action comme support d'éducation populaire, dans l'objectif de protéger, mettre en valeur et réactiver ou revitaliser le patrimoine immatériel : il s'agit de promouvoir une pratique équilibrée et diversifiée des langues de Bourgogne, notamment du morvandiau-bourguignon. En complément de la recherche fondamentale et de la co-construction par les chercheurs et les locuteurs du savoir linguistique, l'un des moyens requis est la création d'ateliers d'écriture en langues de Bourgogne, fédérant un ensemble d'activités, aussi bien orales qu'écrites, et aboutissant aussi bien à une concertation sur les graphies qu'à des publications mettant en valeur les langues en question (cf. les échantillons de corpus supra).

2) La sauvegarde du patrimoine immatériel pour permettre la transition à la modernité de la langue et des langues de la région avant qu'elles ne s'effacent entièrement. Cela se traduit par la conception, la défense auprès des instances régionales et la réalisation d'un programme de collecte des langues de Bourgogne en tant que langues en danger et même « en voie d'extinction » (comme sont qualifiées d'autres langues européennes). Ce programme de patrimonialisation scientifique s'appuiera sur les communautés de pratique associative et sur la trame encore active des territoires de parole en langues de Bourgogne. Il se donnera pour objectif le recueil des données dialectales, de discours sur la langue, de récits de vie, ainsi que l'inventaire et l'édition du riche patrimoine d'écrits et de littérature dialectale existant en langues de Bourgogne, encore méconnu et sous-exploité.

Dans ces deux domaines, la *Maison du Patrimoine Oral* d'Anost peut jouer un rôle important. Elle se propose d'héberger un festival de l'écrit en langues de Bourgogne par ateliers d'écriture et de contes, si

¹⁴ Le syntagme «langues de Bourgogne» désigne certes au premier plan les «langues et variétés dialectales historiques», d'oïl et francoprovençal, mais il va de soi pour l'association Langues de Bourgogne et le secteur de la société civile qui accompagne notre projet, que les langues de migration méritent également notre attention et l'attention des collectivités locales. L'histoire des milieux miniers, ouvriers, artisanaux de la région, est riche en contact de langues : c'est toute la problématique des configurations sociolinguistiques en Bourgogne, en fonction de la géographie humaine, qu'il conviendrait, du moins dans un deuxième temps, de documenter et de mettre en valeur.

possible annuel ; elle pourrait non seulement contribuer à concevoir et porter le projet de sauvegarde des langues de Bourgogne auprès des instances régionales, universitaires, voire européennes, de financement, mais aussi en être la cheville ouvrière en termes de ressources humaines et pour l'archivage systématique des données. Elle devient l'interface incontournable entre la recherche et les communautés de pratique puisqu'elle est à même d'orienter la collecte de données autour des nouvelles pratiques de la langue, de par son ancrage local fort et l'importance de son propre travail de collectage, mais également de par la possibilité de mettre en ligne les données collectées, archivées et analysées, au profit des chercheurs et des locuteurs. Gérard Taverdet notait en 2000 qu'une réactualisation de l'ALB était encore possible, à condition d'ajouter de nouveaux points d'enquête. Il faudrait ajouter le repérage d'autres faits de langue, jusque-là mal identifiés (diversité des types et des degrés de palatisation dans le Morvan, originalité du franco-provençal, complexité de ses transitions vers le domaine d'oïl, etc.) Nous insistons donc sur la nécessité d'impliquer les acteurs institutionnels locaux, notamment et surtout l'Université de Bourgogne, en partenariat avec le milieu associatif, non seulement pour compléter le travail de collectage, d'enquêtes, et de composition d'un thesaurus précis, mais également pour une approche plus novatrice autour de l'enjeu socioculturel de ces langues et du dynamisme des micro-aménageurs de langue d'oïl.

Requalifier les langues de Bourgogne participe de la prise de conscience, à l'échelle internationale, de la nécessité de préservation de la biodiversité culturelle. La langue est le médium culturel par lequel l'on accède à la trame sociosémiotique d'une culture, les spécificités fonctionnelles des techniques, la qualité esthétique des représentations, etc. Elle est le lien social de communautés vivantes, et non pas seulement muséifiées ou folklorisées. Cette affirmation est aujourd'hui soutenue et reconnue par nombre de laboratoires de recherche en lettres, langues et sciences humaines s'intéressant à des terrains lointains ou des langues anciennes. Il semble étrangement plus difficile de la faire entendre quand il est question de territoires voisins ou des cultures minoritaires de la ruralité occidentale. Cette proposition de partenariat entre le monde associatif bourguignon et l'Université de Bourgogne, pour mener une étude en dialectologie sociale sur les Langues de Bourgogne, tend à alerter le milieu scientifique contre ce risque de myopie de la recherche en linguistique.

6. Conclusion

La sociologie de Pierre Bourdieu, sociologie combative et impliquée, a mis l'accent sur les conditions de production du discours et les enjeux des transactions langagières sur le marché symbolique : la langue comme instrument de pouvoir et de domination. La sociolinguistique catalane et occitane a également dénoncé et démasqué les mécanismes de subjugation de langue, d'occultation de l'histoire, de disqualification illégitime, en soi, sur le plan de l'éthique glottopolitique, des langues minoritaires ou minorées. Ces tendances inégalitaires, inhérentes au processus d'assimilation et de substitution de langues déclarées illégitimes par l'hégémonie de langues légitimées par des pouvoirs centraux, sont indéniables, dans le cas de figure qui nous intéresse. Elles ont mené à un état d'attrition des langues d'oïl, au centre du projet PEPS LLV, qui confine à la disparition, et que nous serions tentés de qualifier en tant que telle, au premier abord. Ces langues et variétés d'oïl de Bourgogne sont en effet, comme nous l'avons vu, pratiquées dans des cercles familiaux et socioculturels restreints. Mais notre enquête et la confrontation empirique du diagnostic *ad hoc* de disparition avec ces cercles d'usages et de pratiques des langues de Bourgogne font cependant apparaître une phénoménologie bien plus complexe que la simple disparition, comme le suggère le tableau 2.

La programmation d'une activité complexe, comme une création artistique, ou une expérience scientifique, en tant que résolution de problème ou procédure de découverte, suppose, selon Gilles Deleuze (au sujet de l'analyse d'une œuvre de Beckett) : a) l'identification du problème, b) connaître ou remonter le fil de l'histoire du problème, c) définir les conditions du problème, dans toute leur diversité et leur imprévisibilité en fonction de l'ample champ de trajectoires sociales des sujets, d) collecter et analyser les données du problème. Le chercheur, l'artiste ou l'activiste peut ensuite enchaîner des séries d'études de cas, ou de résolution de cas (premier cas, deuxième cas, troisième cas, etc.) jusqu'à la solution générale du problème. Cette *solution* s'est avérée, sur le plan technique, une *dissolution* du dispositif initial – l'association *Lai Pouèlée*, qui avait été à l'origine de la cristallisation d'une nébuleuse associative –, pour ensuite revenir à une refondation, tout aussi fédérative, dans le cadre de l'association Langues de Bourgogne. Reprenons chacun de ces points : nous avons vu combien l'identification du problème – la *disparition* d'un patrimoine immatériel, notamment la langue sous ses formes de normes vernaculaires, en voie d'attrition (cf. série 1. A-C du tableau 2) – est tout sauf univoque. Le texte en annexe 1 montre également à quel point cette question d'écologie sociosémiotique (pour ne pas utiliser le terme d'écologie linguistique, trop entaché d'isomorphie naturaliste : cf. note 3 du présent article) est connectée, de manière réticulaire, à une trame

dense d'enjeux locaux, d'ordre écologique au sens environnemental, aussi bien que d'ordre représentationnel – ces deux ordres étant traversés de dynamiques d'intérêts institutionnels, individuels ou de groupes, endogènes et exogènes). On voit que connaître ou remonter le fil de l'histoire du problème est tout aussi intéressant que le problème lui-même – voire, le problème s'avère être le prisme d'une remontée des chaînes de causalité et des enjeux de territoires, de pouvoir, de devenirs locaux. Définir les *conditions du problème* passe par la transversale 2. A-C de la grille du tableau 2 : les multiples formes des communautés de pratique, qu'illustrent de manière saisissante les propos d'un agent de développement sociosémiotique et institutionnel comme Jean-Claude Rouad, dans les extraits d'entretiens analysés plus haut, et dans le texte de l'annexe 2 ci-après. Ces données sont pour le moins inattendues, tant que l'on pense en termes hexagonaux, au sort de variétés linguistiques considérées de manière essentialiste comme « patois », selon la logique de l'essentialisme de l'idéologie de la langue nationale en France, supposée n'avoir ni dialectes ni concurrents historiques. Cependant, au-delà de la querelle de savoir si ces variétés linguistiques sont des langues ou des dialectes, le parcours d'un locuteur et acteur du changement comme Jean-Claude Rouard est caractéristique des dynamiques observables à l'échelle mondiale, de transplantation, apparition et réapparition, implantation et réimplantation de langues et de variétés dialectales, dans un va-et-vient incessant entre centres urbains et périphéries rurales. A la remarquable mobilité sociale de ce sujet, qu'on aura décidément du mal à qualifier de diglotte (signalons par ailleurs que ce sujet est par ailleurs polyglotte : il manie plusieurs langues slaves et romanes, outre la *lingua franca* de la mondialisation – l'anglais), s'associe une résilience constructive et active face au stigmate de la situation patoisante¹⁵ s'est construite, comme on l'a vu, dans le flux de la circulation de Morvandiaux migrants à Paris, qui neutralisait les conditions de problématisation diglossique. Enfin, collecter et analyser les données du problème est ce qu'ont fait les membres des associations comme *Lai Pouèlée*, ou ce que font ceux de Langues de Bourgogne actuellement, ainsi que ce que les chercheurs impliqués dans le projet LLV ont réalisé. Nous touchons là au cœur du problème : à l'heure d'un fort engouement pour la collecte des « langues en danger », il nous a semblé important de réaliser un projet comme LLV ainsi que d'orienter les analyses vers une question fondamentale, touchant le problème (au sens deleuzien énoncé plus haut) de la *disparition*, annoncée ou pas, des langues du monde moderne. Cette question n'est autre que celle des conditions d'appropriation et de réappropriation des éléments sociosémiotiques de la culture « minoritaire » ou « minorée »¹⁶.

La question concerne aussi *le paradoxe de la démultiplication*, que la grille d'analyse du tableau 2 permet de visualiser d'un seul regard : la « disparition » s'accompagne à la fois d'une atomisation et de réagencements sériels du corpus, mais aussi du statut de la langue. L'attrition des normes orales, villageoises (cellule 1-A de la grille), qui est un processus privatif, a laissé la place à l'individuation (cellule 1-B) *ad hoc* de multiples normes diamésiques (corpus écrit dialectal), comme le montre l'échantillon de prosopopée recueilli dans le cadre d'un cercle patoisant, à Saulieu, et comme nous avons pu en observer ailleurs, dans de multiples cercles, lors de nos enquêtes de novembre 2010. La superposition de la norme écrite du français commun (cellule 1-C) entre certes en réactivité avec les solutions graphiques de ces productions écrites, et conditionne puissamment la fragmentation de ces microcodifications ou de ces individuations diamésiques. Or, il faut ajouter à ces formes la gamme des propositions de codification davantage documentées ou informées, ressourcées dans un vaste patrimoine littéraire bourguignon, dont l'inventaire reste à faire – et on ne peut que souhaiter que la Région se mobilise à l'avenir face à ce chantier culturel des productions *ad hoc* aussi bien que du corpus littéraire dialectal, qui la concerne au premier chef.

On le voit, notre posture ne consiste aucunement à dire « les langues ne disparaissent jamais vraiment » ou « la résilience des langues et des locuteurs qui choisissent des les cultiver transcende leur

¹⁵ Ce cas individuel se situe aux antipodes des symptômes négatifs de la “névrose diglossique”, telle que la décrit Robert Lafont (cf. Lafont 2007 : 13-140). Cet auteur n'en a pas moins raison d'analyser la diglossie comme un processus inhibant et destructeur de la personnalité, générateur de “haine de soi”, etc. Cependant, notre approche postgoffmanienne, dont le dispositif analytique figure supra dans les tableaux 3 et 4 permet, sur la base des données de l'enquête LLV, de nuancer ce point de vue et de mettre en valeur les phénomènes de résilience. Le fait que certains sujets puisse compenser de manière aussi créative et altruiste le traumatisme de l'acculturation stigmatisante, patente dans le cas des locuteurs de langues d'oïl tant que celles-ci ont été socialement (dé)classées en tant que “patois”, ne justifie en rien les conditions d'imposition de ce système diglossique, que Robert Lafont dénonce de manière adéquate. Le parcours d'un sujet comme Jean-Claude Rouard constitue notamment l'entithèse de ce que R. Lafont désigne sous le terme de “Complexe de Bonaparte” (id. P. 136) : il y a en effet dépassement de l'aliénation diglossique pour parvenir à une *raison d'exister* par *coopérativité* et *créativité altruiste*, qui se manifeste sur le plan institutionnel par une réémergence depuis l'intérieur du système englobant (en l'occurrence, la haute fonction publique), afin d'amener ce système hégémonique-englobant à dialoguer et reconnaître sa diversité constitutive – tout comme Robert Lafont en tant que sociolinguiste et universitaire, qui somme toute, réalisa de sa vie un programme résilient et constructif analogue, transcendant plutôt que “retroussant” la diglossie.

¹⁶ Nous préférons cette notion de *réappropriation* par la société civile à celle de *revitalisation*, fortement connotée de messianisme ou d'évangélisme : c'est toute l'ambiguïté de la notion de « *born again* », dont nous souhaitons clairement nous démarquer, car pour nous dans cette affaire, la *continuité*, le *réagencement*, la *modification* priment sur toute forme de catharsis essentialiste.

disparition ». Ce serait là un constat simpliste. Au contraire, nous avons constaté que, si les langues circulent, se transplantent, se modifient et se métamorphosent, se démultiplient, elles restent pourtant des constructions sociosémiotiques fragiles, susceptibles d'entrer dans une attrition massive – et c'est le cas des langues de Bourgogne –, même si la volonté de locuteurs réunis dans des communautés de pratique produit des réalisations, invente des initiatives et génère des ressources très estimables, dans une optique de soutien ou de construction de solidarités, à partir de centres d'intérêts communs. Nous espérons avoir montré que ces activités d'élaboration, de valorisation, d'innovation de ces éléments sociosémiotiques que sont les langues et variétés vernaculaires, sont hautement bénéfiques pour la collectivité, et qu'il serait bon que les collectivités locales, à leur tour, participent au soutien de ces initiatives. Elles ont tout à y gagner en tant qu'instances soucieuses de contribuer à l'épanouissement d'une société civile créative, innovante, dynamique et tournée vers l'avenir et vers l'extérieur, dans un devenir qui fait circuler et associe tradition, modernité, libre arbitre, pluralisme et ouverture au monde. Les langues de Bourgogne sont certes en voie de disparition, tout en participant de cette circulation des savoirs, des idées et des richesses, qui fait qu'elles n'ont pas encore tout à fait disparu, entre attrition et réactivité. Cette résurgence et cette résilience sont des atouts pour le futur, et les indices à la fois d'un long passé et d'un devenir sur le long terme pour la société civile locale, régionale et au-delà.

Annexe 1

JLL : Nous sommes avec CL, qui est née en 1934. Nous venons faire une enquête. Elle vit à Lormes, où nous venons de faire une enquête avec deux locuteurs, et elle m'a raconté tout à l'heure des choses passionnantes lorsque l'on faisait le trajet Anost-Lormes et je voudrais les reprendre et les enregistrer. Donc vas-y.

CL¹⁷ : Dans les années 1973-74, j'ai fait la rencontre de personnes qui faisaient partie des Amis de la Terre du Morvan et qui, à ce moment-là, se battaient à X contre l'exploitation de la fluorine qui devait avoir lieu vers Y sur les bords de la Z¹⁸. J'ai donc sympathisé beaucoup avec ces gens-là et après nous avons travaillé contre les recherches d'abord d'uranium, ensuite les exploitations d'uranium. On voulait en faire une à * et finalement il s'est avéré que le filon n'était pas assez riche. Il y a eu à ce moment-là des prospections à ** où on devait extraire de la fluorine mais comme cela passait au milieu du village, le dossier a été – disons – remis en attente, en attendant de trouver une solution pour ne pas empêcher les gens de rentrer chez eux. Et puis, par la même occasion, c'est vrai que nous avons très souvent pisté les chercheurs d'uranium, parce qu'ils passaient sur les routes communales sans prévenir personne, ils passaient dans les bois sans prévenir qui que ce soit. On voyait simplement les prélèvements, des petits prélèvements carrés. Enfin, pour l'instant, l'uranium n'est pas recherché dans le Morvan, je dis bien *pour l'instant*, parce qu'il y en a relativement peu et que ça coûterait très cher de... Mais il y a eu également une grosse envolée, disons une grosse action contre les sapins, parce qu'il fut une époque, après-guerre, dans les années 50, où on donnait aux personnes qui voulaient replanter des sapins, on leur donnait des plans de sapins et ensuite ils étaient dégrevés de la taxe foncière pendant je ne plus combien d'années. Et pour nous c'était un peu dramatique parce qu'évidemment, le propriétaire du bois pouvait faire ce qu'il voulait chez lui, il défoliait, c'est-à-dire qu'il enlevait tout le feuillu. Ensuite, on passait avec un hélicoptère et on saupoudrait toute la région qui était à boiser de 245T pour empêcher l'herbe de pousser. Et ensuite, on replantait des sapins. Alors évidemment, le 245T, on a su après [la catastrophe de] Seveso que c'était quand même dangereux parce que ça donnait de la dioxine qui était fortement toxique et qui influait sur les gènes des animaux, donc on a arrêté de traiter par le 245T. Alors actuellement, on a quand même encore beaucoup de sapins mais on revient à une gestion quand même plus intéressante de la forêt parce qu'on préconise les plants de résineux, les plants de résineux avec les plants de feuillus. Je crois que j'ai dit l'essentiel là. Si tu as une question.

JLL : Oui la question c'est que, tout à l'heure, quand tu me racontais tout ça, tu laissais entendre que le mouvement revivaliste, des traditions, cultures et traditions du Morvan, est lié à une conscientisation écologique.

CL : Je pense parce qu'en fait quand ils ont créé *Lai Pouèlée*, disons que Pierre Léger était fortement impliqué dans cette affaire pour l'étude des traditions morvandelles, on s'est retrouvé, pas mal de personnes qui avaient milité dans Les Amis de la Terre du Morvan à se retrouver dans *Lai Pouèlée*, parce qu'on pensait que c'était une façon aussi de protéger nos traditions, de protéger notre patrimoine, d'agir un peu en respectant ce qui existait déjà. Mais *Lai Pouèlée*, c'est vrai, après a évolué d'une façon plus personnelle, on s'est quand même dégagé un peu de l'écologie, tout en restant conscients et inquiets de ce qui allait se passer.

¹⁷ Dans la mesure où il ne nous appartient pas ici de rendre compte de faits qui échappent à notre compétences – n'étant pas journalistes ni reporters –, nous avons préféré ne pas mentionner explicitement les lieux mentionnés. Nous avons également jugé bon d'anonymiser la référence à notre informateur, dont les initiales ont été modifiées.

¹⁸ Cf. note précédente.

JLL : Mais tu veux dire que *Lai Pouèlée*, au début, était franchement en lutte pour des questions écologiques, pas seulement des questions de patrimoine immatériel ?

CL : Ce n'était pas quelque chose de vraiment prouvé, on ne faisait pas de manifestations mais on en parlait. Tous à *Lai Pouèlée*, on était fortement conscients de ce problème de protection de l'environnement. Mais déjà en... *Lai Pouèlée*, ça devait dater de 80 parce qu'on a dissout Les Amis de la Terre en 81 ou 82.

JLL : Et donc ce mouvement des Amis de la Terre, il a préfiguré *Lai Pouèlée*, c'est ça ?

CL : Non, non, c'était deux mouvements indépendants mais sympathisants, mais indépendants. En fait on s'est retrouvé à *Lai Pouèlée* parce qu'on s'est rendu compte qu'il fallait protéger ce qu'on avait mais en fait ça n'avait pas de rapport avec Les Amis de la Terre du Morvan.

Annexe 2

Jean-Claude Rouard

JCR. : Dans mon métier, c'est plutôt le Morvan que le morvandiau qui a joué un rôle, encore que la culture morvandelle et la manière de penser m'apparaissent comme un antidote à la vision technocratique. 1968 marque un tournant. Avant, c'était la construction d'un parcours professionnel à coup de concours administratifs (inspecteur, puis inspecteur principal des Impôts, enfin ENA), un champ de connaissances élargi et amendé, ainsi qu'un engagement fort dans le syndicalisme étudiant et professionnel, qui « m'a joué des tours » à l'ENA. A la sortie, toute la Promotion en « année sociale » ! Donc, pas dans le Ministère d'affectation – l'Agriculture pour moi, un choix délibéré de Morvandiau. A la Sécurité Sociale, je conçois et réalise le « document unique de déclaration des salaires » pour la sécurité sociale et le fisc, ce qui m'a mis en contact direct avec les entreprises. Arrivé à l'Agriculture, je choisis les industries agro-alimentaires, domaine que j'ai retrouvé dans ma carrière et ma vie associative, en particulier en Morvan, avec les démarches qualité. Rattrapé par mon passé de « comptable », je deviens chef du bureau de la comptabilité, puis, après deux ans aux Finances (Budget), sous-directeur des affaires budgétaires et comptables à l'Agriculture. Là, je me familiarise avec les procédures financières, qui me serviront dans le montage de dossiers, notamment en Morvan. Dès cette époque, je travaille à un projet de territoire, le Plan d'Aménagement Rural du Haut Nivernais, en collaboration directe avec François Mitterrand. Après 1981, connaissant bien les équipes des Cabinets ministériels, je suis à plusieurs reprises face à un choix. Mais je n'ai jamais fait celui d'entrer dans un Cabinet, en Morvandiau, indépendant d'esprit. Je passe chef de service de l'administration et des services sociaux, m'efforçant de moderniser, notamment grâce à la micro-informatique, la vie administrative (...).

De 1983 à 1987 : avec les changements politiques, je n'avais plus forcément le bon profil parce que j'avais organisé, avec les syndicats, des services sociaux du Ministère avec une forme de comité d'entreprise, qui ne plaisait pas à la nouvelle équipe ministérielle. Paradoxalement, le Ministre, rencontré en Lorraine, s'était étonné d'avoir un collaborateur énarque qui savait faire un chariot de foin ! Ca m'a bien servi. J'ai une mission sur les démarches qualité, et je co-rédige un rapport sur les signes de qualité, permettant de faire connaître au niveau européen notre manière de gérer la qualité, et surtout de la faire reconnaître. Période riche en expériences de terrain : le fromage de Beaufort, le veau sous la mère en Aveyron... Autant d'actions qui trouvent un écho en Morvan, dans l'actuel programme européen LEADER. Au bout du compte me voilà Inspecteur général de l'Agriculture. J'ai des missions techniques. Mais quel domaine d'activités générales choisir ? Moi je dis « ce qui m'intéresse, c'est le développement rural, la mise en valeur du patrimoine ». Je suis nommé représentant du Ministre de l'Agriculture pour la mise en œuvre d'une « convention culture- agriculture ». Et puis on a lancé l'Opération « Patrimoine rural » et rédigé les guides que je t'ai fait voir. Ils n'existeraient sans doute pas sans toutes les actions menées pendant des décennies en Morvan, initialement sur le patrimoine oral, dont la langue. En effet mon choix d'activités à l'Inspection trouve directement sa source dans la vie associative et l'approche éducation populaire qui l'a inspirée sur notre territoire. De même, ma collaboration en fin de carrière, poursuivie une fois à la retraite, avec le Conseil de l'Europe s'inscrit en droite ligne des actions de coopération européenne (Universités Rurales Européennes et une trentaine de projets de développement rural en Europe centrale). Point d'orgue, la rédaction à la demande du Conseil et

l'adoption par les Etats-membres de la Charte Paneuropéenne du Patrimoine Rural. Echo en Morvan, l'Ecomusée du Morvan et ses Maisons à thème, dont la M.P.O. (...) Là il faut que je cite le nom de celui qui nous a guidé ; le professeur de l'Institut des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Isac Chiva, qui avait rédigé un rapport sur le patrimoine rural, jamais exploité auparavant par le Ministère de la Culture¹⁹.

BIBLIOGRAPHIE.

- Boltanski Luc & Thevenot Laurent, 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Boyer Henri, 2005. « 'Patois'. Continuité et prégnance d'une désignation stigmatisante sur la longue durée, *Lengas*, n°57 : 74-92.
- Contento Silvana, Melani Sara & Rossi Federica 2008. « Dimensioni e tipologie del bilinguismo », in Contento Silvana 2008 (ed.). *Crescere nel bilinguismo. Aspetti cognitivi, linguistici ed emotivi*, Rome, Carocci.
- Debord, Guy, 1967. *La Société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel.
- Deleuze Gilles 1993. « Le plus grand film irlandais (« Film » de Beckett) », in *Critique et Clinique*, Paris, Minuit : 36-39
- Eckert, Penelope & Wenger, Etienne 2005. « Communities of practice in sociolinguistics », *Journal of Sociolinguistics*, Vol. 9, no. 4: pp. 582-589
- Fishman, Joshua 1991. *Reversing language shift*. Clevedon, Multilingual Matters.
- Fishman, Joshua 2001. *Can threatened languages be saved?* Clevedon, Multilingual Matters.
- Goffman Erving 1991 [1974]. *Les cadres de l'expérience*, trad. Isaac Joseph & al., Paris, Minuit.
- Goffman Erving 1975 [1963]. *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps* ; traduit de l'anglais par Alain Kihm, Paris, Minuit.
- Guillaumeau, Rémi & Digoy, Maurice 2000. *Demain j'aurai mille ans. Conversations avec un pied de chou, contes et récits paysans*, Pas de l'Âne.
- Jejcic, Fabrice 2004. « Les orthographes d'Arsène Vincent, chroniqueur et copiste (1831-1881 ; Perche d'Eure-et-Loir) », in *Dialectologie et toponymie*, Actes du 8^o Colloque de Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental, Textes réunis et présenté par Patrice Brasseur, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse-CECAV : 83-99 [disponible en PDF sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00006441/fr/>].
- Jejcic, Fabrice 2003. « Au pays des grenouilles bleues. Patois et hyperpatois dans un récit de l'Yveline (1911) ; II - Analyse du corpus et système graphique », in *À l'ouest d'oïl, des mots et des choses...*, Actes du 7^o Colloque de Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental, Caen, 18-20 mars 1999, Université de Basse-Normandie : 257-279.
- Jejcic, Fabrice 1995. « Approche informatique du système graphique d'un écrivain beauceron contemporain : les réalisations graphiques du /e/ en finale absolue », in Actes du 5^o Colloque de Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental, M.-R. Simoni-Aurembou, Dijon, ABDO : 387-408.
- Lafon, Michel 2007. *Quel est ce charabia ?* DVD, Montpellier, METICE/CPMA, in Lieutard, Hervé & Verny, Marie-Jeanne 2007. *L'école française et les langues régionales, XIXe-XXe siècles*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.
- Lafont, Robert, 2007. *Il y a quelqu'un. La parole et le corps*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Martel, Philippe 2007. *L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée.
- Mioni, Alberto 1983. « Italiano tendenziale : osservazioni su alcuni aspetti della standardizzazione », *Scritti Linguistici in onore di Giovan Battista Pellegrini*, Pisa, Pacini : 495-517.
- Rampton, Ben 2001. « Youth, Race, and Resistance: A Sociolinguistic Perspective on Micropolitics in England », in Heller, Monica & Martin-Jones Marilyn 2001. *Voices of Authority. Education and Linguistic Difference*, Wesprot & Londres, Ablex : 403-418.
- Roos J. P. 1985. « Elämäntapojen tyypeistä elämäntapojen valossa », in Roos, J. P.. *Elämäntapaa etsimässä*, Helsinki, Tutkijaliiton Julkaisusarja : 37-49.
- Taverdet, Gérard 1980. *Les Patois de la Saône-et-Loire, un essai de Géographie phonétique de la Bourgogne du Sud*, Dijon, ABDO.

¹⁹ Jean-Claude Rouard, à qui nous avons fait lire la transcription d'un extrait d'entretien réalisé avec lui nous a suggéré, par esprit de concision, de remplacer cet extrait par ce texte de synthèse. Nous tenons à le remercier pour cette initiative, ainsi que pour sa relecture attentive de ce chapitre et pour ses conseils.

Taverdet, Gérard 2000. « *Adieu au patois ?* », Journée d'Etude de l'Ecole Doctorale, 27 mars 1999, Université de Bourgogne, Dijon, ABELL.

Taverdet, Gérard 1975-1980. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, Paris, CNRS.